

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

COIFFURE COUPE COULEUR

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

Le titulaire de la mention complémentaire (futur certificat de spécialisation) « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage. Il exerce son activité dans les salons et entreprises de coiffure, dans les milieux du spectacle et de la mode, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les entreprises de production et de distribution des produits capillaires. Il peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

**FORMATION
DIPLOMANTE**

PRÉREQUIS

Être titulaire du
CAP métiers de la
coiffure

DURÉE
1 AN

**ÉLIGIBLE AU
CPF**

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Coiffure (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Coiffeur salarié
- Coiffeur à domicile

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Réalisation de techniques de coloration
- Réalisation de techniques de coupe « dame »
- Réalisation de techniques de coiffage
- Organisation et gestion du travail
- Contrôle et évaluation du travail réalisé

PROGRAMME

- Pratique coloration, coupe ou coiffage
- Vente
- Technologie
- Arts appliqués
- Sciences appliquées
- Connaissance de l'environnement économique et juridique de l'entreprise

Date de création de la certification : 09/04/2015

Date fin de validité de la certification : 31/08/2028



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 5300 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). ⁽¹⁾
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00